



Cantenay Infos



Bulletin municipal d'information

Janvier-Février-Mars 2023-N°1

AGENDA

AVRIL

❖ **Samedi 01**

Journée citoyenne

❖ **Dimanche 02**

Carnaval

❖ **Vendredi 07**

Audition de l'école de musique

❖ **Samedi 08**

Bal des sports

❖ **Mercredi 19**

Heure du conte

❖ **Samedi 29**

Repas du club des Blés d'or

Challenge les Amis de l'Ordre

MAI

❖ **Lundi 08**

Commémoration guerre 39-45

JUIN

❖ **Samedi 03**

Théâtre des enfants

Journée cohésion club basket

❖ **Dimanche 11**

Kermesse école Sainte Anne

❖ **Samedi 17**

Challenge Paddock

❖ **Samedi- Dimanche 17-18**

Trail des Ragondins

❖ **Samedi 24**

Kermesse école des Basses Vallées

❖ **Vendredi 30**

Spectacle des Schroumpfs

JUILLET

❖ **Samedi 01**

La vie est une fête

Edito

Chères Cantenaysiennes, Chers Cantenaysiens,

Au moment où j'écris cet éditto, la France connaît, nous connaissons, une période troublée avec des grèves, des manifestations voire des violences et dégradations.

On voit la difficulté d'engager des réformes dont le pays a nécessairement besoin si l'on ne veut pas, demain, rester dans le peloton de tête des pays Européens les plus endettés comme le rappelait, il y a très peu de temps, la Cour des comptes.

Aussi, dans les semaines, les mois qui viennent, la principale question qui devrait nous obséder est la suivante : **Comment rompre avec le niveau d'agressivité ambiant, l'absence radicale d'écoute et retisser un lien de respect minimal entre les français et leurs élus et réciproquement ?**

Nos responsables politiques se doivent de préparer l'avenir et des évolutions sont indispensables pour s'adapter aux changements démographiques, climatiques, technologiques, économiques et sociaux qui s'imposent à nous tous.

Quelques exemples pour illustrer ces propos et qui sont en train de se dessiner pour demain :

- Comment faire face à la rareté de l'énergie ?
- Comment faire face, peut-être, au manque d'eau potable ?
- Nouveau rapport de force entre ceux qui cherchent du travail et ceux qui emploient.
- Le développement du travail à distance dans les entreprises.
- ...

Nos lois, nos règles seront obligées de se réécrire pour prendre en compte les évolutions qui sont devant nous mais dont on a parfois du mal à en dessiner les contours.

Sur votre commune, ce premier Cantenay Infos de l'année mettra le zoom sur la gestion des déchets dans notre agglomération mais aussi sur les travaux de la commune qui ne se feront pas sans occasionner quelques perturbations qui seront, je l'espère, les moins importantes possibles.

Les associations vous feront aussi part de leurs activités et des principales dates à retenir pour les mois qui viennent.

Bonne lecture de ce premier Cantenay Infos de l'année.

**Le Maire,
Marc CAILLEAU**

Mairie - 24 rue d'Angers - 49460 Cantenay-Epinard
Tél. : 02 41 32 13 26
contact@cantenay-epinard.fr
www.cantenay-epinard.fr

Mentions légales

Commission Information Communication:

Responsable : Mme Marie-Noëlle GONET

Membres : Mme Angélique BOULAI, M. Stéphane FOULONNEAU, Mme Catherine MOUSSET, M. Jean-Philippe PREZELIN

Directeur de la publication : Marc CAILLEAU

Imprimerie : PORKEPI- Copies

Date de dépôt légal : à parution

Gratuit : 1050 exemplaires



Rejoignez-nous sur :

www.facebook.com/cantenay.epinard

et suivez l'actu de votre commune !

Changement de carte scolaire

M. Cailleau et Mme Ricou ont rencontré les conseillers départementaux en novembre 2022 pour la carte scolaire 2023 avec pour objet la sectorisation du collège.

Depuis 2018, nous sommes informés que le collège de secteur Jean-Zay sature au niveau effectif.

Une proposition puis une décision est faite sur le collège Janequin à Avrillé pour la rentrée 2023.

Les familles ont participé à 2 réunions d'informations avec la mairie et les conseillers départementaux concernant les modalités de transport et d'éventuelles dérogations possibles.

La sectorisation des collèges est une compétence du Département et de la Région.

Le RPE (Relais Petite Enfance) remplace le RAM (Relais Assistante Maternelle)

Le RPE regroupe les communes de Soulaire, Feneu, Ecuillé et Cantenay. La gestion du RPE est confiée à VYV3 Pays de la Loire Pôle Accompagnement et Soins.

Un bureau tient des permanences à Ecuillé pour les assistantes maternelles et les familles, une animatrice intervient dans les différentes communes pour des ateliers de motricité.

Afin d'améliorer la visibilité du RPE et de promouvoir le métier d'Assistante Maternelle, la commune de Cantenay s'est engagée à mettre à disposition un bureau et à organiser une exposition photo ainsi qu'un débat conférence prochainement.

Richesses archéologiques de Cantenay-Epinard

Selon Monsieur LITOUX, responsable du Pôle archéologie du département de Maine-et-Loire, notre village est assez riche sur le plan archéologique. Un des exemples (entre autres) est un grand bloc de grès situé dans les bas de Cantenay identifié dans *l'inventaire des mégalithes en Anjou*.

Aussi, si vous avez des compétences en archéologie ou si vous êtes intéressé par ces richesses archéologiques, vous pouvez contacter Jean-Louis LAFFILHE qui souhaite constituer un groupe de personnes. L'objectif est de faire des recherches qui permettraient de les recenser et de valoriser notre patrimoine.

N'hésitez pas à le contacter : jeanlouis.laffilhe@gmail.com ou 06 71 07 04 89.



Quelques brèves...

• Les anims ados

Depuis de nombreuses années, lors des vacances scolaires la commune met en place des « anims'ados » afin de proposer des après-midi et des soirées rencontres entre les ados qui ont entre 11 et 15 ans. Différentes activités sont proposées, comme par exemple le canoë, des tournois de basket, de foot, des jeux de société, soirée cinéma, bowling...). Ces activités sont encadrées par deux animateurs ou animatrices. Vous pouvez inscrire vos enfants sur cantenayanimados@gmail.com ou en consultant le planning des activités sur le site de la mairie.

• L'argent de poche

Cet été, nous allons à nouveau relancer le dispositif « argent de poche » destiné aux jeunes de la commune, nés entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2006.

Les objectifs de ce projet se déclinent de la façon suivante :

- Offrir aux jeunes une animation constructive,
- Changer le regard des adultes envers les adolescents,
- Susciter des rencontres,
- Responsabiliser les jeunes.

Les jeunes qui verront leur candidature retenue seront invités, sous la supervision d'un agent communal, à réaliser de petits travaux contre une gratification.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous procurer le dossier d'inscription sur le site de la mairie ou sous forme papier à l'accueil de la mairie.

Erratum

De petites erreurs se sont glissées dans le bulletin :

- Madame Aurélie JOURDAN Réflexologie plantaire – **07 63 60 02 62** – rpcbienetre@orange.fr
- Monsieur Fabien LAURENT (plombier de Cantenay-Epinard) est joignable au **06 26 12 71 04**

Une prime pour l'achat d'un vélo

Dans le cadre de sa politique de déplacements, et notamment de promotion des modes doux, Angers Loire Métropole propose aux habitants de son territoire une subvention pour l'achat d'un vélo neuf.

Mis en place en 2019 pour l'acquisition de vélo à assistance électrique, ce dispositif a bénéficié à 8 120 foyers depuis son lancement, pour un montant global de près de un million d'euros. Depuis le 15 décembre 2021, il est élargi à l'acquisition de vélo sans assistance électrique.

Une seule aide est accordée par foyer, selon le barème suivant:

- vélo à assistance électrique: subvention de 200 euros maximum
- vélo-cargo à assistance électrique: subvention de 400 euros maximum



Afin de favoriser l'acquisition de ces vélos à assistance électrique, **la Mairie a décidé d'ajouter 50% de la somme versée par ALM** (sur justificatif du versement par ALM).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site d'Angers Loire Métropole, rubrique mobilités et sur le site de la Mairie qui vous expliquera la marche à suivre et le dossier à déposer.

Mise à disposition de la salle du Ronceray à l'IRSS

La commune met à la disposition de l'IRSS, la salle du Ronceray (dont une zone de stockage pour le matériel, l'espace vestiaires et la salle de convivialité) et le terrain synthétique extérieur.

Ils occupent la salle le mardi matin du 4 octobre 2022 au 13 juin 2023 et le vendredi matin du 10 mars au 26 mai. Une convention de mise à disposition a été votée au Conseil municipal le 22 septembre 2022.

Le Conseil des Sages

Après avoir participé à l'apéritif du repas des aînés et la commémoration du 11 novembre, le conseil des sages s'est réuni une première fois le 08 février 2023. Après un tour de table où chacun s'est présenté, les membres ont commencé à identifier les grands thèmes sur lesquels ils pourraient travailler.

Quatre thèmes ont été évoqués :

- Thème de la Sécurité avec notamment la traversée du bourg , ...
- Thème Nature/Écologie avec les décharges sauvages, la faune, la flore, l'eau, l'énergie dans notre village, ...
- Thème Histoire du village avec l'histoire du vieux Cantenay, la connaissance des vieux bâtiments de la commune,
- Divers avec l'aménagement de zones de jeux pour les enfants, une meilleure connaissance de la sociologie de la commune.

Une prochaine réunion plénière est prévue le 06 juin. D'ici là, une visite guidée de la commune aura lieu pour une découverte du patrimoine communal (bâtiments,...).

Composition du Conseil des Sages :

Titulaires : Marie-Françoise BERTHAUD, Josette BOUCHÉ, Gérard BOULEAU, Raymond COUPÉ, Bruno DE FERRIERES, Marcel GELINEAU, Eric GONET, Martine GUÉRIN, Marie-Paule JOUET PASTRÉ, Gisèle JUBEAU, Françoise LE GOFF, Christiane LELIEVRE, Pascal MAINFRAY, Michel MASSOT, Simone NEVEU, Yvon PRÉZELIN, Yvette RAPIN, Alain RAVENEAU, Jean-Michel SAULNIER

Suppléants: Christian GILLET et Guy LEGRAS



Absents sur la photo : Mme Yvette RAPIN et M. Michel MASSOT (titulaires)
M. Christian GILLET et M. Guy LEGRAS (suppléants)

Nouveau nom pour la salle de l'Annexe

En décembre dernier, les élus ont imaginé un nouveau nom pour « l'annexe » de la MCL. Un certain nombre de propositions a été fait. Une liste a été envoyée et soumise aux membres du conseil municipal courant janvier. Les résultats du vote ont été communiqués lors du dernier conseil municipal du 27 février 2023.

Cette salle devient désormais « **LA CONVIVIALE** ».

Prochainement, ce nom sera inscrit à l'entrée, afin que chaque cantenaysienne et cantenaysien puisse l'identifier.



Le magasin du gratuit

Depuis quelques semaines, un nouveau lieu d'échanges et de partages a ouvert dans le centre-bourg de Cantenay. À l'initiative de l'association Zéro Déchet, avec le soutien de la municipalité, **un magasin de la gratuité** s'est installé au 22 rue d'Angers.

Le principe ? Déposer des objets, vêtements, jeux en bon état dont on n'a plus l'utilité et/ou prendre sur place ce dont on a besoin. L'objectif est de promouvoir l'**économie du don**, qui est à la fois sociale et solidaire, circulaire et écologique. Depuis l'ouverture, des dizaines de familles ont investi les lieux, avec une centaine de visiteurs en moyenne par après-midi, accueillis par des bénévoles motivé-e-s.

Dans l'avenir, il est également prévu d'ouvrir un **Repair Café** pour accompagner et encourager la réparation des objets du quotidien.

Prochaines dates : 1^{er}, 15 et 29 avril - 14h30-16h30.



Audition école de musique

Vous aimez la musique et le chant, réservez votre soirée du 7 avril pour venir assister à l'audition des élèves de musique à la Passerelle. Ce sera l'occasion de faire connaissance avec notre nouveau professeur de piano Ivan Ramirez !

Contact : afrmusique.cantenay@gmail.com

Le théâtre des Goganes – Silence on tourne

La troupe du théâtre des Goganes a répété tout l'hiver une pièce comique "**Silence on tourne**" pour se produire à Champigné et Bouchemaine tout le mois de mars.

Les spectateurs font partie du film et jouent le rôle des figurants, avec interactivité entre les comédiens et le public, mais tout ne se passe pas comme prévu !

Au total 7 représentations avec un public très nombreux et conquis.

« *Le quotidien, c'est plus marrant... En chantant !* »



Le 24 février dernier, l'AFR de Cantenay Epinard a organisé une soirée Karaoke au Bar Restaurant le Paddock.

Grâce à Fabienne et toute son équipe, chacun a été reçu chaleureusement avec une soupe angevine avant de prendre le micro. Au menu de la soirée : burger-frites, verres de l'amitié et franche rigolade où tout le monde reprenait les refrains en chœur !

Avec tous les bénévoles, l'animateur de la soirée, Aurélien Bénard, président de l'AFR, a su mettre une ambiance de folie où chacun pouvait poser sa voix sur les plus belles chansons connues.

Seul, en duo ou en groupe, avec parfois quelques faussetés (chuuu...), l'important était de s'amuser ! Et rien que pour ça, cela a été une grande réussite. Rendez-vous à la prochaine édition !



La Vie est une Fête # 3 : Cantenay Plage – le 1er juillet 2023

Une programmation inédite, encore plus exceptionnelle et divertissante pour cette 3^{ème} édition !
A vos agendas !

Spectacles et initiations :

- Foot Style
- Capoeira
- Danseuses de Samba
- Chorale « Courant d'air »
- Danse Bachata par Yann Brun
- Fanfare « La Banda Rillauds »
- Spectacle enfants « Tropicall Mobil Show »
- Compagnie d'impro « Les lions dans ton salon »

*Food trucks, glaces, chichis et buvettes
Et bien plus encore !*

Animations :

- Rocher d'escalade
- Rallye Escape Game
- Structures gonflables Enfants
- Baptême de Poney
- Record du monde de « Lancer de tongs »
- Location de Canoë et paddle
- Concours de Pétanque
- Concours Miss et Mister Cantenay Plage Junior
- Olympiades, coiffure, tattoos éphémères enfants
- Atelier numérisation photos et vidéos...



Point sur les travaux en cours et à venir

Bâtiments :

- **Les vestiaires de football**

Les travaux de construction des vestiaires sont bien avancés, et à ce jour le planning prévisionnel est respecté. Il permettra comme prévu un démarrage de la saison 2023-2024 en septembre prochain dans des locaux neufs !!! Nous espérons que ce nouvel équipement donnera pleinement satisfaction aux sportifs, ainsi qu'aux écoles et animations ados.



- **L'école des basses vallées**

Après un premier appel d'offres infructueux l'an passé, le marché de remplacement des chaudières fioul de l'école par une chaudière à granulés bois et un réseau de chaleur vient enfin d'être notifié aux entreprises retenues. Les travaux vont pouvoir être engagés afin d'assurer une mise en service pour la rentrée prochaine.

Voirie / Urbanisme :

- **Le giratoire route de Feneu (RD 191)**

Afin de permettre et faciliter l'accès aux futures infrastructures qui seront le lotissement des Champs et la Zone d'activité de Bellevue 2, un nouveau giratoire va être réalisé par Angers Loire Métropole sur la route de Feneu. Les travaux vont débuter le 27 mars pour une durée de deux mois environ. **La circulation sera maintenue et se fera de manière alternée par feux tricolores.**



- **La zone d'activité de Bellevue 2**

Les zones d'activités étant désormais de la compétence d'Angers Loire Métropole (ALM), le permis d'aménager déposé par ALM est en cours d'instruction et devrait être délivré avant l'été. La nouvelle zone pourra accueillir de nouveaux artisans qui, pour certains, sont déjà impatients de poser la première pierre.

- **Le lotissement des Champs**

L'appel d'offres pour la viabilisation du futur lotissement est en cours. Sous réserve des résultats de la consultation, nous pouvons espérer un début des travaux avant l'été. Ce nouveau lotissement sera composé de 33 lots individuels pour des constructions libres, un îlot réservé à un bailleur social pour la construction de 5 ou 6 logements à accession sociale et un îlot réservé à la construction de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).



- **Le vieux Cantenay**

Une nouvelle signalisation verticale vient d'être installée, avec notamment une limitation de la vitesse à 50 km/h. Rappelons ici combien le respect du code de la route participe à la sécurité et au bien être de chacun d'entre nous.



Point sur la gestion des déchets



Badge obligatoire dans les déchèteries

A partir du 14 avril 2023, ne pourrons accéder aux déchèteries que les usagers ayant un badge ou présentant un mail de validation reçu suite à leur demande. Pour les usagers qui n'auraient pas encore fait de demande, vous pouvez réparer cet oubli en remplissant un document que vous trouverez sur le site de l'Angers Loire Métropole ou à l'aide d'un formulaire papier que vous trouverez à la Mairie.

Dépôts de déchets sauvages

Depuis le début de l'année, sept dépôts de déchets sauvages ont été repérés sur la commune. C'est une nette augmentation par rapport à l'année dernière. Ces incivilités sont désagréables pour les promeneurs et ne sont pas sans conséquence sur les finances de la commune. Chaque fois que nous devons aller déposer ces déchets dans les lieux dédiés, nous devons nous acquitter d'une facture. En effet, la commune réfléchit à la mise en place d'un « règlement déchets » qui devrait permettre de sanctionner tous les dépositaires de déchets (pelouse, pneus, mobilier, ...) hors déchèterie.



Point d'apport de déchets volontaires

De manière provisoire et à titre expérimental, un point d'apport pour les déchets ménagers et issus du tri a été installé rue la Chênaie (zone artisanale). Si l'on venait à constater une accumulation de déchets autour, il serait supprimé. Les déchets qui ne peuvent être déposés à l'intérieur de ces caissons doivent être impérativement emmenés à la déchèterie.



Acquérir un composteur

A partir du 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires (épluchures, coquilles d'œufs, ...) et les végétaux (tontes de pelouses, ...) devront être triés et valorisés à la source par l'ensemble des foyers, entreprises et administrations. Afin de répondre à cette obligation réglementaire, Angers Loire Métropole vous propose d'acquérir gratuitement un composteur. Rien de plus simple, il suffit d'appeler le service concerné au 02 41 05 54 00. Le composteur sera à prendre soit à la Mairie, soit au service technique (zone d'activités) de la commune.

Un moyen de réduire ses déchets

Vous ne voulez plus recevoir de publicités dans votre boîte aux lettres, rien de plus simple : vous pouvez vous procurer, aux heures d'ouverture de la Mairie, un autocollant « stop pub » que vous collerez sur votre boîte aux lettres. Aucune crainte, vous continuerez à recevoir les revues du conseil départemental et régional, de l'agglomération, les publications de la commune et les différents prospectus des associations locales.

Réparer ou remplacer vos bacs à ordures

Angers Loire Métropole met à votre disposition des bacs roulants destinés à la collecte des ordures ménagères et de tri. Si votre bac est détérioré, vous pouvez remplir un formulaire que vous trouverez sur le site de ALM ou en téléphonant au 02 41 05 54 00. La prestation de réparation ou de remplacement est réalisée gratuitement dans un délai de 15 jours, le jour habituel de la collecte. Votre présence n'est pas obligatoire, il suffit de sortir le bac le jour habituel de la collecte.